

- COMMUNE DE LUDESSE -

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2016

Réuni en session ordinaire

Présents : M. MARAIS René, MAHINC Didier, DESCAMPS Stéphane, AUDIGIER David, VIDAL Elisabeth, RABY Dominique.

Représentés : GUILLAUME Michel donne pouvoir à MARAIS René, VIALARD Bruno donne pouvoir à DESCAMPS Stéphane, GRENIER Julie donne pouvoir à MAHINC Didier.

Absents : BASTIDE Laure.

Date de la convocation : 28 novembre 2016.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures 30.

Monsieur DESCAMPS Stéphane est élu secrétaire de séance.

Après lecture et approbation de la dernière séance, l'ordre du jour est abordé.

1. SIVOM du Pays de Champeix – rétrocession branche d'activité relais télé à la Commune de Champeix.

Démarches engagées par le SIVOM du Pays de Champeix pour son intégration effective au 1^{er} janvier 2017 au sein de la nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire.

La branche d'activité « RELAIS TELE » au sein duquel seulement 3 (trois) des 22 Communes du SIVOM participent (CHAMPEIX – MONTAIGUT LE BLANC et NESCHERS) ne rentre pas dans les compétences de la nouvelle structure.

A ce titre, et afin de dissoudre totalement le SIVOM du Pays de Champeix qui n'a plus de raison d'être, le Conseil Syndical par délibération du 22/11/2016 a validé le principe de rétrocession de la gestion du Relais Télé à la Commune de CHAMPEIX aux conditions suivantes :

- **Reprise intégrale de l'ACTIF et du PASSIF** de la branche au 31/12/2016 au bénéfice de la Commune de CHAMPEIX.
- Sans conditions pour les 2 autres communes : MONTAIGUT LE BLANC et NESCHERS

(Budget fonctionnement prévisionnel 2016 : 1200 euros : électricité, assurance)

VOTE :	POUR :	9	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	---	----------	--------------

2. Budget 2016 – décisions modificatives

Budget Commune : programme voirie 2016 et alimentation en énergie électrique (extension réseau Chaynat).

Virement de crédits / Investissement :

Dépenses 2312-124 (aménagement parking)	+ 750 €
Dépenses 2151-117 (travaux de voirie)	- 750 €

Dépenses 2041582-127 (électrification)	+ 400 €
Dépenses 21311-122 (réhabilitation mairie)	- 400 €

VOTE :	POUR :	9	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	---	----------	--------------

3. Subventions 2017 – DETR 2017 / FIC 2017

✚ Grosses réparations de voirie.

Chemins concernés : Chemin du Ruisseau et Rue du Château

Cette opération 2017 entraîne une dépense subventionnable totale de 49 955 €uros H.T.

Plan de financement : demande de subvention au titre de la DETR 2017 et FIC 2017

	DETR 2017 30 %	DEPARTEMENT FIC 2017 :36,6 %	COMMUNE
Grosses réparations de voirie 49 955 € HT	14 987 €	(plafond dépenses voirie : 36 810 €) 13 472 €	21 496 € + TVA

VOTE :	POUR :	9	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	---	----------	--------------

4. Assainissement réseaux Chaynat

Réhabilitation du réseau assainissement au village de chaynat.

Autorisation au Maire pour signature conventions pour autorisation de passage en terrain privé de canalisations pour l'assainissement.

(Rappel financement / travaux 51 000 € HT / Subv. Département et AE 75%)

VOTE :	POUR :	9	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	---	----------	--------------

5. Bâtiment Communal – projet de location bail commercial.

Projet de location bail commercial – salle Rue de l'Eglise.

Installation d'une huilerie artisanale.

Décision du Conseil Municipal : accord signature du bail

Location à partir du : 01 janvier 2017

Montant du loyer mensuel : 50 €

Montant des charges mensuelles : à déterminer pour l'eau et ordures ménagères

Conditions de location : bail commercial

VOTE :	POUR :	9	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	---	----------	--------------

6. Personnel communal : assurance contrat groupe « risques statutaires ».

La Commune, par délibération N° 2013/04/05, du 01/10/2013 a décidé d'accepter la proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour souscrire pour le compte de la commune de Ludesse, un contrat groupe d'assurance statutaire, pour une durée de 5 ans, (date d'effet 01/01/2014).

Par courrier du 27 octobre 2016, le Centre de Gestion nous informe d'une modification tarifaire du contrat groupe « risques statutaires » justifié par un déséquilibre budgétaire amenant la compagnie d'assurance à augmenter de 5 % les taux de cotisation à compter du 1^{er} janvier 2017.

Option proposée à compter du 1^{er} janvier 2017

- Agents permanents (titulaires ou stagiaires) immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

- ❖ Risques garantis : décès, accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, paternité, maternité, adoption

Hauteur de remboursement	Franchise en maladie ordinaire	Taux au 01/01/2017
100 %	15 Jours	8,40 %

(Pour rappel taux 2016 : 8 %)

Signature de l'avenant correspondant.

VOTE :	POUR :	9	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	---	----------	--------------

QUESTIONS DIVERSES

Logements communaux – réparations locatives.

Projet d'établissement d'une grille d'abattement pour vétusté.

La commission responsable des bâtiments demande un délai de réflexion pour définir comment « bétonner » les prochains baux.

Personnel communal

Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire ayant vocation à remplacer l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité).

Schéma de mise en place :

Proposition pour avis au Comité Technique

Délibération instaurant le RIFSEEP (Régime Indemnitaire lié aux Fonctions aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel)

Arrêté individuel d'attribution.

Le maire doit réfléchir à la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire.

Point sur :

- Les fêtes des centenaires
- Le repas des aînés prévu le 15 janvier 2017.
- Lud'Info
- Lancement de la réalisation des jeux pour Chaynat.

La séance est levée à 21h50.

Ludesse, le 08 décembre 2016